

## 5-L'impératif présent

### Le présent de l'impératif : emploi

Qu'est-ce que le présent de l'impératif  
et quel est son emploi ?



Ecoute le texte !

« Non, ce n'est pas un dindon, dit la canne ; **regardez-moi** comme il sait bien se servir de ses pattes et comme il se tient droit ! C'est bien un petit à moi ! Et en somme il est tout à fait beau, à bien le regarder ! Coin, coin ! **Venez** avec moi maintenant, que je vous mène dans le monde, et vous présente dans la cour des canards, mais **tenez-vous** toujours près de moi, afin qu'on ne vous marche pas sur les pattes et **méfiez-vous** du chat. »

Hans Christian Andersen, *Contes* (1835), « Le vilain petit canard ».

#### 1. L'impératif : emploi

Dans ce texte, les mots en caractères gras sont des verbes conjugués à **l'impératif**.

On utilise l'impératif pour **exprimer un ordre ou un conseil**.

Ex. : *Venez avec moi.*  
*Méfiez-vous du chat !*

A la forme négative, l'impératif peut, en plus d'un ordre ou d'un conseil, **exprimer une défense**.

Ex. : *Ne vous éloignez pas !*

Ne vous éloignez pas !



### Je retiens



L'impératif s'emploie pour exprimer un ordre ou un conseil.



A la forme négative, il permet aussi d'exprimer une défense.

## 2. L'impératif : particularités



Les verbes à l'impératif n'ont **pas de sujet écrit** : on les conjugue donc **sans pronom personnel sujet**.

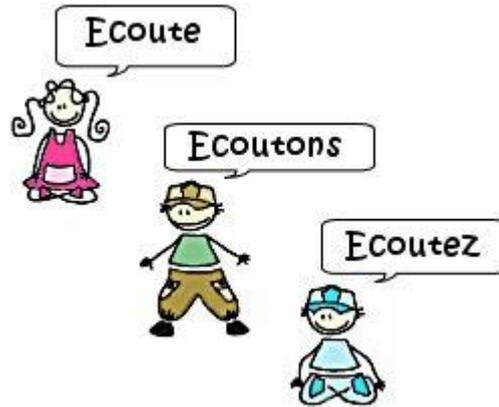


Ex. : Pour le verbe *écouter*, l'impératif présent est : *écoute* ; *écoutons* ; *écoutez*.



L'impératif se conjugue à **trois personnes seulement** :

- la 2<sup>e</sup> personne du singulier : *écoute* ;
- la 1<sup>re</sup> personne du pluriel : *écoutons* ;
- la 2<sup>e</sup> personne du pluriel : *écoutez*.



### Je retiens



Les verbes à l'impératif s'emploient sans pronoms sujets à trois personnes seulement.

## L'impératif présent : conjugaison

Sais-tu conjuguer les verbes à l'impératif présent ?



Ecoute le texte !



Construire une tente d'Inuit

**Trace** par terre un cercle de 1,50 mètre de diamètre.  
A égale distance les uns des autres, **creuse** sur ce cercle des trous de 30 cm de profondeur, en les inclinant un peu vers le centre.  
Pour obtenir une distance égale entre ces trous, **imagine** un cadran de montre. **Fais** un trou toutes les dix minutes pour en obtenir six. **Place** dans chacun une branche d'environ 3 mètres et **attache**-les trois par trois puis toutes ensemble.



Les Inuits utilisaient des peaux de bête pour recouvrir le tout.  
**Prends** de la toile ou une grande bâche (si tu veux que ta tente soit étanche) et **recouvre** les six branches en prenant garde de laisser un pan détachable pour faire la porte.  
**Place** ensuite un capuchon imperméable au sommet.

### 1. L'impératif : particularités



Les mots en caractères gras sont des verbes conjugués à l'**impératif présent**.



On utilise l'impératif pour **exprimer un ordre ou un conseil**.



Les verbes à l'impératif n'ont pas de sujet écrit : on les conjugue donc **sans pronom personnel sujet**.



**Je retiens**



L'impératif sert à **exprimer un ordre ou un conseil**.



Il se conjugue **sans sujet écrit**.

### 2. La conjugaison de l'impératif présent

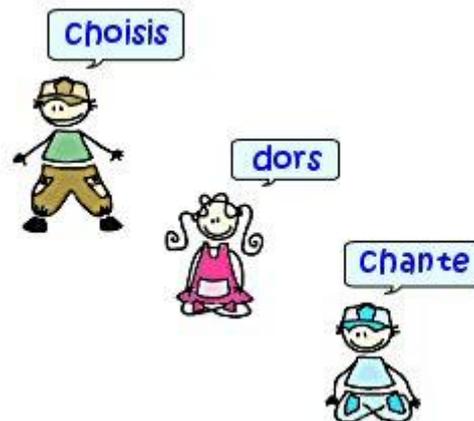


- A l'impératif, le verbe n'est conjugué qu'à **trois personnes** :
- **la 2<sup>e</sup> personne du singulier** : On parle à une seule personne. Ex. : *Creuse*.
  - **la 1<sup>re</sup> personne du pluriel** : La personne qui parle plus celles qui l'accompagnent. Ex. : *Creusons*.
  - **la 2<sup>e</sup> personne du pluriel** : On parle à plusieurs personnes. Ex. : *Creusez*.
- Voici la conjugaison des verbes *être* et *avoir* au présent de l'impératif :

Voici la conjugaison des verbes du 1<sup>er</sup> groupe (sur l'exemple de *chanter*), du 2<sup>e</sup> groupe (sur l'exemple de *choisir*) et du 3<sup>e</sup> groupe (sur l'exemple de *dormir*) au présent de l'impératif :

	être	avoir
2 <sup>e</sup> personne du singulier	sois sage	n'aie pas peur
1 <sup>re</sup> personne du pluriel	soyons courageux	ayons l'air content
2 <sup>e</sup> personne du pluriel	soyez à l'heure	n'ayez crainte

	chanter	choisir	dormir
2 <sup>e</sup> personne du singulier	chante	choisis	dors
1 <sup>re</sup> personne du pluriel	chantons	choisissons	dormons
2 <sup>e</sup> personne du pluriel	chantez	choisissez	dormez



**Remarque** : Attention, les verbes du 1<sup>er</sup> groupe ne prennent pas de -s à la 2<sup>e</sup> personne du singulier.

Ex. : Pour le verbe *creuser*, on écrit *creuse* et non pas *creuses*.

## Je retiens

L'impératif se conjugue à trois personnes seulement : la 2<sup>e</sup> personne du singulier, la 1<sup>re</sup> personne du pluriel et la 2<sup>e</sup> personne du pluriel.